



PROCÈS-VERBAL du conseil d'établissement de l'École Georges-Vanier, tenu le 24 novembre 2014, à l'École Georges-Vanier située au 3995, boul. Lévesque Est, Ville de Laval, à 19h00.

1. Le mot de bienvenue a été présenté par la directrice

Roustan Fabienne p
Abdelouafi Laaroussi p
Montmagny Guylaine p
Vellone, John p
Morin Stéphane p
Anderson Pierre p
Gévry Stéphanie p

Gagnon Marie-Louise a
Gagnon Richard p
Goyette Bernard
Plourde Claude p
Vallée Steeve p
Rachel Thériault p

P : présent.e A : absent.e

CE-14/15-10

2. Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Madame F. Roustant

CE-14/15-11

3. Adoption du procès-verbal du 6 octobre 2014

Proposé par Madame Stéphanie Gévry.

4. Suivi du procès-verbal

- Du point 10 : Mesures des allocations supplémentaires
Le conseil des commissaires se penchera sur la question. On pourrait être appelé à un CÉ extraordinaire
- Du point 11 : présence des professionnels dans la consultation du plan de réussite.
M. Alain Paul présent au CÉ va s'assurer que les professionnels de l'école seront invités l'an prochain.
- Du point 16 : Formulaire de sorties
On a revu le processus de demande pour l'approbation des sorties de l'école. Le nouveau formulaire sera plus transparent et contiendra plus d'information

5. Question du public

Aucune

CE-14/15-12

6. Informations :

Du président

Une formation donnée par la CSDL pour les nouveaux membres élus sur les conseils d'établissement. Cette formation aura lieu le 25 novembre 2014.

De la directrice

Belle cohorte et il y a beaucoup d'implication de la part du personnel de l'école.

De la représentante au comité de parents

Madame Stéphanie Gévry a assisté à une première rencontre. Réunion désorganisée. Réélection de l'exécutif. Processus ardu.

CE-14/15-13	<p>7. <i>Présentation de la Fondation des Amis de Vanier</i></p> <p>Madame Ghislaine Goudreaux , présidente de la fondation nous a fait une présentation. Depuis 1986 que la Fondation existe .Elle est une entité distincte. Son principal mandat est la protection des droits des auteurs. Les parents membres du CÉ demande de quelle façon la communauté pourrait s'impliquer dans celle-ci. Madame Goudreaux mentionnait que les réunions sont ouvertes au public.</p> <p>Proposé par M. Pierre Anderson</p>
	<p>8. <i>Rapport du plan de lutte contre la violence et l'intimidation 130114 et dépôt du document 14-15</i></p> <ul style="list-style-type: none"> • Rencontre avec le secondaire 1 sous forme de conférence. On souligne l'importance de mettre en place des activités pour les élèves du primaire. • M. Alain Paul nous explique les résultats du sondage; 41 jeunes sur 1200 élèves qui ont participé au sondage. <p>Les résultats :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Types d'intimidation : 71% intimidation directe; ▪ Types de manifestation : 51% violence verbale ; ▪ Lieux et moments : 39% classes, 36% pendant les heures de classe ; ▪ 3000 retards; 2 retards en moyenne par élèves donc 242 exclusions; <p>Exclusions</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ 25% pas de matériel, ne travaille pas; ➤ 25% cellulaire; ➤ 50% dérange et parle. <p>Certains parents demandent à M. Paul pour quelles raisons les parents ne participent pas au comité sur l'intimidation de l'école Vanier quand il y a des écoles secondaires sur le territoire de la CSDL qui acceptent la présence des parents? Mme Roustan sera invitée lors de la prochaine rencontre.</p>
CE-14/15-14	<p>9. <i>Projets et sorties à caractère éducatif et culturel</i></p> <p>Présentation des sorties :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ 3 sorties avaient été acceptées par courriel; Photo des finissants, atelier Armand-Frappier et la visite de la députée Madame Rosanne Doré-Lefebvre. ▪ Voyage en Californie : entente de principe. Détails à venir <p>Proposeur : M .Steve Vallée</p>
	<p>10. Varia;</p> <p>Aucun</p>
	<p>11. Levée de l'assemblée à 21 h 30</p>